

L'objectif de cette rencontre était de finaliser les deux documents de communication en cours d'élaboration.

Pour rappel :

- Elaboration d'une page d'accueil située **sur le site du Département de l'Isère** permettant d'informer les habitants du Haut-Rhône dauphinois **sur l'ensemble des lieux de soutien à la parentalité existant sur ce territoire.**

- Elaboration **de flyers et d'affiches** qui permettront de communiquer sur l'existence de cette page d'information.

- **La page d'accueil.**

La Direction des relations extérieures (DRE) gestionnaire du site du Département a co-construit avec le groupe de travail cette page d'accueil.

Elle a été présentée au groupe qui a fait un retour permettant de la finaliser.

Le lien sera envoyé à toutes les structures citées sur cette page. Ces dernières pourront modifier le contenu du texte de présentation de leur structure. Elles devront surtout mettre à jour les évolutions de l'action portée quand ce sera nécessaire.

La page est disponible à cette adresse (et pour tous) : <https://www.isere.fr/rencontres-parentalites-haut-rhone-dauphinois>

- **Le document de communication.**

Suite à la proposition d'une maquette imaginée par le GT, la DRE a réalisé un document graphique.

Ce dernier a également été présenté au groupe qui l'a amendé, ce qui va permettre de le finaliser.

Ce document sera utilisé pour faire des affiches et des flyers.

Lieux de diffusion des flyers et affiches préconisés par le groupe :

- Lieux de soutiens à la parentalité
- Communes
- Bulletins municipaux
- Ecoles
- Collèges
- Lycées
- Associations de parents d'élèves
- Médecins généralistes
- Pharmacies
- Forums des associations en septembre dans les communes
- CMS du Département
- Maison du Département
- Structures de soutien à domicile.

Certains lieux de diffusion sont faciles à toucher, pour certains autres, il faut faire du démarchage qui nécessite du temps qu'aucun partenaire n'a pour l'instant.



Les objectifs de travail fixés pour ce groupe sont atteints. Le résultat sera présenté à la CTS du 17 juin 2019.

Christine Nemoz et Mylène Mas ont accepté d'être notre porte-parole pour présenter la démarche et les outils de communication que nous avons créés. *Nous les remercions chaleureusement.*

Je tiens également à remercier l'ensemble des partenaires, qui durant ces 2 ans et demi, ont eu l'occasion d'apporter leur contribution à la réussite de ce travail collectif.